GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	R	R (E)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — à pin blanc	R (Pb)	R (Pb)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)	R (Th)
— — à peuplier	R (Pe)	R (Pe)
— — à bouleau	R (Bo)	R (Bo)
— — (plantation)	P	P
Pessière	R (Pe)	R (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée-lisière)	R (E)	R (E)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)	R (Th)
— — à peuplier	R (Pe)	R (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — à pin blanc	R (Pb)	R (Pb)
— — à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	R (E)	R (E)
— — (plantation épinette blanche)	R (EB)	R (EB)
— — (plantation épinette de Norvège)	R (EN)	R (EN)
— — (plantation épinette noire)	R (EN)	R (EN)
— — (plantation épinette rouge)	R (ER)	R (ER)
Sapinière	R (E)	R (E)
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (E)	R (E)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)	R (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — à peuplier	R (Pe)	R (Pe)
— — à mélèze	R (Me)	R (Me)
— — (plantation de sapin baumier)	R (SB)	R (SB)
Pinède à pin blanc	R (Pb)	R (Pb)
— — — avec pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — — et/ou épinette (s'occupant plus de 75% de la portée résineuse)	R (Pr)	R (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	R (Th)	R (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — — avec mélèze	R (Pr)	R (Pr)
— — — avec pin gris	R (Pr)	R (Pr)
— — — avec peuplier	R (Pr)	R (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pr)	R (Pr)
— — (plantation)	P	P
Pinède à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (Pr)	R (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	R (Th)	R (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — — avec mélèze	R (Pr)	R (Pr)
— — — avec pin blanc	R (Pr)	R (Pr)
— — — avec peuplier	R (Pr)	R (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pr)	R (Pr)
— — (plantation)	P	P
Pinède à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (Pg)	R (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	R (Th)	R (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pg)	R (Pg)
— — — avec mélèze	R (Pg)	R (Pg)
— — — avec pin rouge	R (Pg)	R (Pg)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (Pg)	R (Pg)
— — — avec peuplier	R (Pg)	R (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pg)	R (Pg)
— — (plantation)	P	P
Pinède-chênaie	R (Pg)	R (Pg)
— — (le chêne occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (Pg)	R (Pg)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— — — à mélèze	R (Me)	R (Me)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — — à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — — à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (Pg)	R (Pg)
— — (plantation)	P	P
Mélèzin	R (Me)	R (Me)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (Me)	R (Me)
— — — à thuya (cèdre)	R (Me)	R (Me)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Me)	R (Me)
— — — à pin blanc et/ou rouge	R (Me)	R (Me)
— — — à pin rouge	R (Me)	R (Me)
— — — à pin gris	R (Me)	R (Me)
— — — à peuplier	R (Me)	R (Me)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (Me)	R (Me)
— — (plantation de mélèze européen)	R (Me)	R (Me)
— — (plantation de mélèze japonais)	R (Me)	R (Me)
— — (plantation de mélèze laricin)	R (Me)	R (Me)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — — avec épinette	F1 E	F1 E (F)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
Bétulaie à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (B)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (B)
— — — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (B)
— — — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (B)
— — — — — avec mélèze	Bb Me	Bb Me (B)
Bétulaie à bouleau blanc avec sapin	Bb S	Bb S (B)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
Peuplerale avec sapin	Pe S	Pe S (Pe)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (Pe)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (Pe)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (Pe)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (Pe)
— — — avec mélèze	Pe Me	Pe Me (Pe)
Érablière à sapin	Er S	Er S (Er)
Érablière à épinette	Er E	Er E (Er)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — — — sur station humide	M F1h	M F1h (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	
— — d'essences intolérantes	F1	
— — d'essences tolérantes	F2	
— — — à bouleau blanc (plantation)	Fb	
Bétulaie à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb	
— — à bouleaux jaunes	Bj	
Peuplerale	Pe	
Chênaie rouge	Cr	
Érablière	Er	
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb	
— — à bouleaux jaunes	Er Bj	
— — à feuillus tolérants	Er F1	
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F1	
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F2	
Plantation d'érable à sucre	Er Sc	
— — — — — rouge	Er Sr	
— — de peuplier	Pe Pe	
— — de peuplier hybride	Pe Ph	
— — de frêne d'Amérique	Fr Ac	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sd
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Jeune	J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisses légères	cl
Chablis partiel	chp
Chablis total	cht
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vieillis: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	cht
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
0 (vieux)	0-50 ans
30	31-60 ans
50	61-80 ans
70	81-100 ans
90	101-120 ans
120	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
70-30 (vieux)	30-70 (jeune)	
80-30	30-80	
80-50	50-80	
80-70	70-80	
80-80	80-80	
80-50	50-80	
80-30	30-80	
80-70	70-80	

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cm.

Vn (vieux inéquienne): Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges virtuelles de 80 cm. Autres peuplements, majorité des tiges vers plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m à 7m)	2 (7m à 12m)	3 (12m à 17m)	4 (17m à 22m)	5 (22m à 27m)	6 (27m et +)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	vacant
Modérée	31 à 40 %	n
Forte	41 à 50 %	p
Abrupte	51 % et plus	

Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement.

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 13 3 C3 c5 60 m C
— station
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de densité
— classe de hauteur
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C5 c 60 101
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE-CONSEIL RODRIE LTÉE. (U.G. 94-2) SIGNATURE: J. Rodrie

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: DL AS. MONREAL ASS. (UG 04-3) SIGNATURE: [illegible]

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987-89; Année de publication: 1988-89; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique: 24° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	9
Unité de gestion	23*-2*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	15
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	342
Bassin primaire	05
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	97
Division de recensement	900
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	4010 *
Région écologique	11a*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-N-1	22-O-4	22-O-3
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-16	22-J-13	22-J-14
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-9	22-J-12	22-J-11

22 J/13 N.E.